NORD

DOUAI

Les [illegible]. — Les jeunes gens désirant suivre à la formation d'une section de [illegible], à Douai, peuvent envoyer leurs [illegible] et adresse à M. André Conte, 11, boulevard Vauban, qui leur communiquera les [illegible] et réglements des Eclaireurs de France et provoquera une réunion pour former un groupe douaisien.

Société Nationale d'Agriculture des Sciences et des Arts de Douai. — Dans sa dernière assemblée générale, la Société a nommé son bureau pour 1914. Président, M. Le [illegible] ; 1er Vice-président, M. l'abbé Duval ; 2e vice-président, M. le général Hermant ; secrétaire général, M. le commandant Mopelle ; secrétaire, M. Dournes ; trésorier, M. Louis Dupont.

Malade dans la rue. — Emile Dransart, 54 ans, garde de nuit à la Brayette, a été pris de malaise rue Saint-Jacques.

Après avoir reçu des soins dans un estaminet voisin il a pu regagner sa demeure à Roost-Warendin.

A l'Hôtel-Dieu. — On a amené à l'Hôtel-Dieu Désiré Bonvarlet, 50 ans, de Cuincy, ouvrier chez M. Brogniez, blessé à la jambe droite, et Victor Dubois, 61 ans, journalier à Auby, qui s'est fracturé la rotule gauche.

ORCHIES

Médaille d'honneur. — M. Jules Tonnel, secrétaire de la Mairie d'Orchies, vient de recevoir la médaille d'honneur du Ministère de l'Agriculture, pour sa participation à l'établissement des enquêtes et des statistiques agricoles.

Nous lui adressons nos sincères félicitations pour cette nouvelle distinction preuve répétée du zèle et de l'intelligence avec lesquels il remplit ses fonctions.

VALENCIENNES

BLANC-MISSERON

A la Gare. — MM. Blanc, commissaire spécial à Valenciennes, et Bardy, commissaire spécial à la gare de Blanc-Misseron, sont inscrits sur le tableau d'avancement de 1914 pour la classe supérieure.

AVESNES

JEUMONT

Mauvais fils. — Justo Victor, 22 ans, journalier, rentra ivre au domicile de ses parents. D'un naturel violent, il réclama à sa mère le fusil de son père, culbuta une armoire et brisa les objets fragiles placés dessus. Des gendarmes étant intervenus pour le calmer furent injuriés et outragés. Ils ce vidèrent, en conséquence dans l'obligation de l'arrêter pour ivresse, outrages et rébellion.

Vol. — On a volé 5 kilos de viande à la boucherie chevaline de Mme veuve Degge.

FOURMIES

Le comité de la société colombophile l' « Union » informe les colombophiles de la région qu'il organise son banquet annuel le 11 janvier, à 2 heures de l'après-midi. Les inhésions sont reçues au siège social avant le 5 janvier.

MAUBEUGE

Brûleurs de vitres. — Deux individus en état d'ivresse, Gustave Rouyacque, 19 ans, journalier, et Maths Rosa, 24 ans, chauffeur, demeurant tous deux rue du Bosquet, armés l'un d'une lige de fer, l'autre d'un bâton, ont brisé un nombre considérable de carreaux à Montplaisir, Sous-le-Bois et Douzies.

La police a mis fin à ce malin plaisir en incarcérant les deux perturbateurs.

Aux trois de la princesse. — Alphonse Mathieu, 21 ans, né à Saint-Laurent (Belgique), voulut de Saint-Quentin gagner son pays d'origine sans bourse délier. Un contrôleur veillait et il obligea le voyageur sans billet à faire escale à Maubeuge, où on procéda à son arrestation.

Service des subsistances. — Par arrêté ministériel, M. Alex. Mulet, maître de verreries à Fourmies, est nommé président suppléant de la Commission d'appel du service des subsistances de la place de Maubeuge.

LOUVROIL

Des voleurs se sont introduits dans le jardin d'une maison occupée par M. Tordy-Dusart, route d'Avesnes, et ont volé deux tuyaux de plomb pesant 50 kilos et d'une valeur de 30 francs.

VILLERS

Incendie. — Une meule appartenant à M. Léon Pronord, cultivateur, a été détruite par un incendie.

VILLERS-SIRE-NICOLE

Bal. — La subdivision des sapeurs-pompiers offrira un grand bal le dimanche 11 janvier.

BEAUFORT

Jeunesse Républicaine. — Le dimanche 11 janvier, la Jeunesse Républicaine de Beaufort offrira un grand bal dans la salle municipale des fêtes.

Bureau municipal. — M. Joseph Hénaut, 2e adjoint, a donné sa démission.

Le Conseil municipal sera appelé prochainement à compléter la Municipalité.

ROCQ-RECQUIGNIES

Le Cimetière de Rocq. — Le Conseil départemental d'hygiène du Nord réuni sous la présidence de M. Trépont a donné un avis favorable à la translation du cimetière Rocq-Recquignies.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

ECOURT-SAINT-QUENTIN

Accidents. — Mercredi 31 décembre, à deux heures de l'après-midi, sur la route de Pelleul à Ecourt, M. Planque, cultivateur, en maintenant son cheval emporté, tombe sous les roues de la voiture chargée de charbon. Il fut relevé inanimé et transporté à la cantine de l'usine de M. Godefroy, où le docteur Lebalette lui donna ses soins et constata plusieurs fractures de côtes. Son état est grave.

— Le même jour, à neuf heures du soir, Mme Méthon, rentière à Ecourt, glissa et tomba malheureusement dans ses escaliers; le même praticien releva une fracture de la jambe.

BÉTHUNE

EVIN-MALMAISON

On a volé 8 poules et 1 coq chez M. Félix Delval, cultivateur, rue de Douai.

LENS

L'état civil de Lens a enregistré en l'année 1913 : 1000 naissances, 293 mariages, 11 divorces, 541 décès. En 1912, on avait constaté 918 naissances, 301 mariages, 22 divorces, 518 décès.

Conférence. — Répondant à l'invitation de l'Amicale des écoles de Lens, M. Billecard, avocat à la Cour d'appel de Paris, conférencier de l'Union scolaire, délégué de la Ligue française de l'enseignement, fera une conférence aujourd'hui dimanche 4 janvier, à 4 heures du soir, au théâtre des Associations, sur Gambetta, sa jeunesse, sa lutte contre l'Empire, la Défense nationale en 1870, les premières années de la République, le 16 mai, l'œuvre du grand tribun, son exemple.

En raison du côté éminemment éducatif que présentera cette conférence, un grand succès lui est réservé.

MONTIGNY-EN-GOHELLE

Qui l'a trouvé ? — Un sac à main en velours contenant un portemonnaie et un mouchoir de poche appartenant à Mlle Philippe Lucienne, a été perdu par cette dernière. Prière de le rapporter à la Mairie.

VENDIN-LE-VIEIL

Accident. — Au rivage des Mines de Lens, deux ouvriers portaient sur l'épaule un bois long de trois mètres. Le pont conduisant au wagon glissa. Les ouvriers tombèrent avec leur fardeau. M. Delaire eut la jambe gauche fracturée et M. Léon Trédez, un doigt du pied gauche écrasé.

LIEVIN

A l'état civil. — On enregistre à l'état civil de Liévin pour l'année 1913 : 875 naissances, 399 décès, 254 mariages, 9 divorces. On a constaté en 1912 : 873 naissances, 478 décès, 248 mariages, 10 divorces.

BILLY-MONTIGNY

Une vieille femme de 76 ans, prise de congestion, tombe morte sur la route. — Mme veuve Fougniez, née Joséphine Perlot, s'en allait à Liévin, pour toucher sa pension, lorsque soudain, arrivant près de la gare, elle tomba d'un seul coup. Le docteur Jartel, appelé en toute hâte, constata qu'elle avait été atteinte d'une congestion de froid.

Cette vieille femme, plus connue sous le nom de Grand'Mère du Codin, était âgée de 76 ans et était aussi très estimée dans la région.

La famille a de suite rempli les formalités nécessaires pour la ramener à son domicile, chez son fils Henri Fougniez, au siège de la coopérative ouvrière l'Emancipation, à Rouvroy-Noumède.

Ses funérailles civiles ont eu lieu hier samedi, à Rouvroy-Noumède.

Plus de 600 personnes avaient tenu à la conduire à sa dernière demeure.

Au cimetière, M. Louis Chambéry prononça, en termes émus, un long discours retraçant la vie de cette citoyenne. L'assistance se retira vivement émue.

Un brutal. — Tryphon Vanmullen, 32 ans, demanda de l'argent à sa maîtresse de pension qui la lui refuse. Comme il protestait, celle-ci le chasse et lui jeta le contenu d'une casserole qui le brûle aux mains.

SAINT-OMER

Un officier de dragons asphyxié par le gaz. — Un jeune lieutenant du 21e dragons a failli être victime d'un grave accident occasionné par une fuite de gaz. Nous avons cru devoir garder tout d'abord le silence sur cet accident, mais la presse locale racontant le fait aujourd'hui avec force détails, nous n'avons plus aucun motif de discrétaire.

La victime, M. le lieutenant Bodin, sorti récemment de l'Ecole d'application de Cavalerie, occupe des appartements au 1er étage du Café des Tribunaux, place Victor-Hugo.

Mercredi soir il se coucha en laissant ouverte la porte de son cabinet de toilette où se trouve installé un radiateur à gaz. Il avait recommandé à son ordonnance de venir le réveiller le lendemain matin, de manière qu'il put monter à cheval à 7 heures, ce qui lui fait.

Vers midi, l'ordonnance revint pour mettre de l'ordre dans l'appartement.

En pénétrant dans la chambre de l'officier, suffoqué par une forte odeur de gaz, il s'empressa d'ouvrir la fenêtre.

Puis il aperçut avec effroi le lieutenant Bodin inanimé sur son lit.

Aussitôt il appela le propriétaire M. Henry, qui constata que le clef du radiateur était ouverte et que le gaz s'échappait de l'appareil.

Rapidement il fit ouvrir toutes les fenêtres et des secours furent mandés en toute hâte. Sans tarder arrivèrent près du malheureux lieutenant le médecin principal Pruvost, médecin en chef de l'Hôpital Militaire, M. le major Van Merris, du 21e, qui constatèrent la gravité de la situation et unirent leurs efforts pour sauver le jeune officier.

Ce n'est que vers deux heures de l'après-midi qu'avec le concours du docteur Duchateau, médecin civil, les honorables praticiens livrèrent par obtenir un premier et léger résultat. M. Bodin commença à ouvrir les yeux, mais le pouls ne reprenait pas sa régularité et l'état général demeure très grave jusqu'à samedi matin.

A ce moment nous avons pu heureusement apprendre que, à moins de nouvelles complications, les médecins considéraient le jeune officier comme hors de danger.

L'accident paraît purement accidentel. L'hypothèse la plus vraisemblable est que le lieutenant Bodin, ayant ouvert son radiateur, l'aura cru allumé alors qu'il était resté éteint et que le gaz alors se sera échappé librement, accomplissant son œuvre qui aurait pu être mortelle.

BOULOGNE

CALAIS

Cambriolage avec effraction. — D'audacieux cambrioleurs ont pénétré, la nuit dernière, 2, rue Charcot, dans les bureaux de M. Joseph Duquénoy, commissionnaire en tulles, fils du conseiller général.

Les malfaiteurs ont pénétré dans l'immeuble en sautant par-dessus un mur. Dans la place, leur premier souci fut d'éventrer le coffre-fort qu'ils savaient contenir la forte somme, en raison du premier samedi du mois, jour de grosse échéance.

Par bonheur, le coffre-fort ne s'est pas laissé faire, car les malandrins n'ont pu parvenir à l'ouvrir.

On ne sait s'ils ont emporté des cartons de tulles, mais on croit plutôt qu'ils n'en voulaient qu'au coffre-fort.

On les recherche activement.

Les drames de la mer. — Le bateau pêcheur la « Jeune-Louise », n° 360, du port de Wissant, a chaviré au large de Calais. Des cinq hommes qui le montaient, quatre ont pu gagner le rivage à la nage. Seul, le patron, Ternisien, âgé de 41 ans, a disparu dans les flots, malgré les efforts désespérés de ses deux fils.

Dans la nuit, une lourde lame est venue jeter sur la grève le corps du malheureux matelot, qui a été transporté à son domicile.

Ecrasé par le train. — Georges Delplanque, 23 ans, journalier, travaillant au port, pour raccourcir son chemin, a traversé la voie ferrée derrière la station des sous-marins, au moment où le train de 12 h. 41 vint à passer. Il attendit que le convoi fut passé pour traverser, mais n'ayant pas vu une machine haut-le-pied qui suivait, il fut happé et passa sous la locomotive. Quand on le releva on constata qu'il avait une jambe coupée et une fracture du crâne. La mort avait été instantanée.

Le docteur Deladrière, mandé en hâte, n'a pu que constater le décès.

Pas commode, la vaisine. — Mme D..., route de Boulogne, n'est pas commode. C'est ainsi qu'hier elle poursuivit un gamin, Alfred L..., parce qu'il s'amusait à faire un trou dans le sable. Le gosse alla se plaindre à sa mère qui fit des reproches à sa voisine, laquelle, pour toute réponse, allongea plusieurs directs à la mâchoire de la dame L... et lui lança, en outre, des pierres, dont l'une atteignit au front une petite fille de 8 ans.

Une enquête est ouverte.

Menaces de mort. — Eugène P..., 13 ans, remonteur, 85, rue Archimède, a porté plainte contre Léon L..., 27 ans, tuffiste, logeant chez lui, qui avait voulu l'empoisonner et l'ennuyer après l'avoir frappé à coups de poings.

Triste suicide. — Hier soir, vers 4 heures, M. Armand B..., âgé de 72 ans, était parti faire un tour avec son petit-fils, âgé de 4 ans. Arrivé au bassin du Paradis, le grand-père lâcha la main de l'enfant en lui disant : « J'en ai assez de la vie ! » et aussitôt il se jeta dans la mer. On se porta à son secours, mais quand on le ramena sur le quai la mort avait fait son œuvre.

Le pauvre petit fut reconduit chez ses parents par un agent.

CIRQUE

Charles Couronne

Lundi, le 5 Janvier

IRRÉVOCABLEMENT DERNIÈRE REPRÉSENTATION !

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Une femme emportée

Pour avoir contrevenu aux dispositions d'un arrêté de M. le Maire d'Armentières interdisant tout cortège sur la voie publique, M. Wright, employé de commerce, rue du Molinel, 24, et M. Morel, cabaretier, rue des Quais, 30, à Armentières, comparurent devant le Tribunal de simple police de cette ville et furent condamnés chacun à 5 fr. d'amende.

En sortant de l'audience, Mme Morel, née Maria Verbecke, prit à partie l'agent de police Ducatez, qui venait de témoigner dans le procès de son mari, et, à deux reprises, le traita de « menteur ».

Elle comparaissait hier, prévenue d'outrages à un agent de police dans l'exercice de ses fonctions. Dans l'impossibilité de nier les faits qui lui étaient reprochés elle fit plaider l'incompétence du Tribunal correctionnel, prétendant qu'elle n'était justiciable que de la Cour d'assises, et ce, en vertu des art. 30 et 31 de la loi du 29 juillet 1881 sur la presse.

Le Tribunal a mis l'affaire en délibéré.

A chacun son rôle

Deux femmes, Félicité Fourré, 50 ans, fille soumise, et Marie Debaerdemacker, 31 ans, ménagère, entrèrent le 29 octobre, dans le magasin de confections tenu par M. Jonville, 36, rue de Paris, à Lille. Pendant que Félicité Fourré retenait l'attention de la commerçante en marchandant un corsage, Marie Debaerdemacker en dérobait un autre, la jetait prestement dans la rue où un sieur Paul Boscart, se trouvant là comme par hasard, n'eut qu'à le ramasser et prendre la fuite.

Pour vol et complicité, ces trois compères ont été condamnés à trois mois de prison.

Paré des plumes du paon

Des voisins de François Debras, 27 ans, journalier, logeant en garni chez Mme Gonthier, rue des Postes, 230, furent surpris de voir, le 8 octobre, cet homme sortir de chez lui vêtu d'un beau costume de drap bleu et chaussé de confortables bottines jaunes. Ils apprirent bientôt que ces vêtements et une montre en argent avaient été volés à des co-locataires de Debras, et notamment aux époux Janssens.

Le Tribunal a condamné le prévenu à quatre mois de prison.

CHEZ TOUS LES BIJOUTIERS

BIJOUX ORIA

RACHETÉS 0.60 LE GRAMME

no.38

Communications et Convocations

Chambre syndicale de l'horlogerie et bijouterie de Lille. — Assemblée de la commission lundi, à 9 heures, au siège. Présence indispensable.

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs et amis, la Maison de santé du **Docteur MUSIN**, Chaussée Périgord, AMIENS. Traitement des maladies mentales et nerveuses, pension modérée. 48

ETATS CIVILS

LILLE

Naissances. — Flament Denise, rue des Postes, 179 — Lecuyer David, rue du Port, 66 — Van Peteghem Lucienne, rue du Port, 86 — Dhorne René, rue du Port, 86 — Lesage Ernest, rue des Guinguettes, 63 — Strivamie Denise, rue des Postes, 257 — Bary Valentine, rue d'Artois, 29 — Depin Charles, rue de Ronchin, 90 — Patraman Edmond, rue du Commerce, 17 — Leclercq Elodie, rue de Bailleul, 21 — Leignel Julien, rue Philippe-de-Comines, 57 — Leroux Maria, rue du Long-Pot, cour Fachies, 13 — Commassous Marie-Louise, place Alexandre-Dumas, 8 — Daune Georgette, rue Voltaire, 2 — Dekeyser Théophile, boulevard Montebello, 27 — Frédericq Adrienne, rue Courmont, 18 — Pruvost Pierre, avenue des Lilas, 10 — Orbichon Marie, avenue de Dunkerque, 166.

Avant de vous marier et non après, faites un contrat de mariage, mêmes si vous ne possédez rien. Aussitôt le mariage, assurez votre mobilier contre l'incendie. Ensuite pensez à une assurance sur la vie. Renseignements gratuits à M. Scohéna PAMART, auteur du manuel pratique de l'assurance sur la vie, ancien principal clerc de notaire à Lille, 51, rue du Maire-André, près la place de la République. Tél. 25 12. — Achats, ventes et locations d'immeubles. Prêts hypothécaires, etc. no.27

Décès. — Brunel Elodie, 55 ans 1/2, épouse de Louis Vancappel, rue de Juliers, 35 — De Backer Julien, 47 ans 1/2, célibataire, boulevard Papin, 18 — Wattrava Hubertine, 53 ans 1/2, célibataire, rue de Trévise, impasse Moderne, 5 — Thielemans Jean-Baptiste, 58 ans 1/2 époux de Maria Lobert, rue d'Arras, 65 bis.

ROUBAIX

Naissances. — Louise Grell, rue du Luxembourg, 137 — Achille Desloop, avenue Julien-Lagache — Arthur Gaillet, rue Daguesseau, cour Fontier, 4 — Anna Delsenne, rue de Babylone, 16 — Berthe Petynck, boulevard de Cambrai — Denis Verbaeghe, rue Dampierre, cour Planckaert, 1 — Lucien Janssens, rue des Anges, 97 — Michel Deisrre, rue de l'Amiral-Courbet, 40 — Jacques Bossuyt, rue Pellart, 130 — Simone Grimonprez, rue Drouot, cour Butteau, 9 — Robert Charles, rue de Tourcoing, 119 — Marcelle Nassenna, boulevard de Cambrai, 15 — Jeanne Herbaux, avenue Julien-Lagache.

Décès. — Alosie Wybo, 58 ans, avenue Julien-Lagache — Elie Vanhoorde, 12 jours, quai de Wattrelos, cour Wallerand, 36 — Rose Cocheleux, 70 ans, rue de l'Ommelet, impasse Mullier — Emile François, 35 ans, rue de la Paix, cour Ducroux, 7 — Emilienne Llagre, 2 jours, rue Lacroix, 72 — André De Reu, 8 mois, rue de la Basse-Masure, cité Vandamme, 5.

TOURCOING

Naissances. — Denise Vanbée, rue d'Ingres, 146 — Jules Destombes, rue Motte, 1 — Nelly Vanmaele, rue Nationale, 122 — Albert Delmarle, rue Nationale, 122 — Florent Nassenna, rue Nationale, 122 — Simonne Brasem, rue Nationale, 122 — Henriette Lepiel, rue de Lille, 96 — Hélène Wullaert, rue de Gand, 273 — Roger Saelens, rue Nationale, 122 — Marcel Bernard, rue de Bavai, 7 — Odette Delyck, rue de la Verte-Feuille, 3 — François Leclercq, rue Nationale, 78 — Noël-le Willemdal, rue du Hercheul-Brune, 32.

Décès. — Bénague Jules, 68 ans, rue d'Iéna, 32 — Clémence Savary, 72 ans, rue de Metz, maisons Delplanque — Clémence Lefebvre, 71 ans, rue de la Marlière, 99 — Cécile Codron, 79 ans, rue d'Hervé, 3 — Lucien Such, 1 an, rue du Tilleul, 41 — Charlotte Leborgne, 82 ans, rue du Fresnoy, 47 — Mathilde Mollet, 63 ans, rue des Pists, 45 — François Chomez, 64 ans, rue Ma Campagne, 213.

Programme des Spectacles

AU GRAND THEATRE

Ce soir dimanche, à 5 heures et demie, représentation de deux grands succès : « Les Deux Gosses », drame à grand spectacle, et « Rêve de Valse », opérette viennoise en 3 actes.

Lundi, représentation populaire : « Quaker Girl », opérette anglaise en 3 actes. Le spectacle commencera par les « Pauvres de Paris », drame lyrique en 5 actes.

Mardi, le grand succès : « Le Château de la Brèche », drame lyrique en 4 actes et 5 tableaux, de M. Albert Dupuis, frère de notre sympathique chef d'orchestre.

AU KURSAAL

Aujourd'hui dimanche, en matinée, à 5 heures, nous allons avoir une représentation de « Mireille », avec le concours de tous les premiers sujets de notre troupe lyrique : Mmes Yerna et Strebski ; MM. Pulzeni, Lanfer, Gorsis, etc. Le tableau « Du Val d'Enfer » est supprimé comme à l'Opéra-Comique.

En soirée : « La Fille du Régiment », opéra-comique en 2 actes. Le spectacle sera terminé par le gros succès du fou-rire : « Une Nuit de Noces ».

A l'étude : « Eva », opérette viennoise de Franz Léhar ; « Claudine », opérette française ; « L'Enfant du Ruisseau », grand drame ; « La Carmosine », opéra-comique.

OMNIA PATHÉ (Rue Esquermoise). — **Marc Antoine et Cléopâtre.** — Matinée à 4 h. Soirée à 8 h. 3/4. Bureau de location de 10 h. à midi et demi.

Représentations de « Marc Antoine et Cléopâtre », spectacle grandiose en cinq actes, interprété par Madame Gonzalez, dans le rôle de Cléopâtre, et M. Nervelli, dans celui de Marc Antoine. Mise en scène d'un luxe inouï et d'un sentiment artistique admirable.

En première partie du programme on donnera « Pathé-Journal » et « Max Linder fait des Conquêtes ».

MUSIC-HALL DE L'UNION DE LILLE

147, rue d'Arras

Aujourd'hui dimanche 4 janvier, matinée de gala à 4 h. Soirée à 8 heures un quart. Deux représentations de tout premier ordre.

Belling, l'artiste complet, le merveilleux transformiste, illusionniste, ombromane comique, jongleur, siffleur, équilibriste. Ce numéro doit être vu, car de longtemps il sera impossible d'en voir un pareil. Belling est engagé à des appointements énormes pour l'Australie, et sera encore à Lille, au Music-Hall de l'Union, aujourd'hui, en matinée et soirée. Tous voudront le voir.

Néro, jongleur romain, nuire numéro sensationnel à gros succès. — Marc Georgey, le fin comique de la Scala. — Les Frères Albertos, sauteurs excentriques du Cirque Rancy. — Mlle Mayol, l'exquise diseuse. — Miss Flora et son Groom, trapézistes. — Les Lapucci, escrimeurs. — Borgia, diseur fantaisiste. — Fergel, diseur à voix. — Léo et Charley, acrobates comiques aux anneaux. — Samelo 1er, comique excentrique. — Claudinette, chanteuse de genre.

Prix des places : 0,50, 0,40, 0,30. Car à la sortie.

T. I. j. Cinéma gratis aux Galeries Lilloises.

M. DECHAMP, spécialiste breveté garantit la guérison en quelques semaines des

HERNIES

Descentes de matrices, Varices

Varicocèles, Hydrocèles, Obésité, etc.

ATTENTION ! M. Déchamp, 39, avenue de Saint-Mandé, Paris, est le seul spécialiste ayant inventé un nouvel appareil infiniment supérieur à tous ceux qui existent actuellement qu'il garantit la guérison par écrit. Donc ne pas confondre et venez voir le merveilleux appareil « NORMAL » breveté S.G.D.G., sans ressort dorsal et sans sonoulesse

Cette nouvelle découverte de M. Déchamp lui a valu le titre de « Providence des Herniaux », chacun pourra bénéficier de cette invention bienfaisante, car M. Déchamp facilite le paiement après guérison. Consultations gratuites de 9 h. à 5 heures, dans les villes suivantes :

CAMBRAI, le Dimanche 4 Janvier, Hôtel Terminus, face à la Gare.
BETHUNE, le Lundi 5, Hôtel de la Gare, face à la Gare.
LENS, le Mardi 5, Hôtel du Commerce, place de la Gare.
LILLE, le Mercredi 7, Hôtel de Normandie, 18, place de la Gare.
AVESNES, le Jeudi 8, Hôtel de la Gare.
CAUDRY, le Vendredi 9, Hôtel de l'Europe.
DOUAI, le Samedi 10, Hôtel du Grand-Balcon, place Carnot.
VALENCIENNES, le Dimanche 11, Hôtel de Flandre, 2, rue de la Halle.
MAUBEUGE, le Lundi 12, Hôtel de l'Univers, place du Marché-au-Fil.
LE CATEAU, le Mardi 13, Hôtel du Moulon-Blanc.
DUNKERQUE, le Mercredi 14, Hôtel du Commerce, rue Nationale.
CALAIS, le Jeudi 15, Hôtel du Métropol, Gare Centrale.
HAZEBROUCK, le Vendredi 16, Hôtel du Faucon, face à la Gare.
ST-OMER, le Samedi 17, Hôtel de France.
BOULOGNE, le Dimanche 18, Hôtel de France, rue Nationale.
SAINT-POL, le Lundi 19, Hôtel de France.
DESVRES, le Mardi 20, Hôtel du Cygne.
LILLERS, le Mercredi 21, Hôtel du Commerce.
HESDIN, le Jeudi 22, Hôtel de France.
AIRE-SUR-LA-LYS, le Vendredi 23, Hôtel de la Cloef-d'Or.
AMIENS, le Samedi 24, Hôtel de Paris, 36, rue de Noyon.

2890

CIRQUE CHARLES COURONNE

A l'Hippodrome Lillois. Splendides représentations tous les jours en soirée, à 8 heures précises. Jeudi, dimanche et jours fériés, matinée à 3 heures. Le parc zoologique sur la place de la République, contenant une partie des animaux de la plus grande ménagerie du monde ambulante, est ouverte à partir de 9 h. du matin jusqu'à 7 h. du soir

SALON LILLOIS

21, Rue de Béthune, 21, Lille

Dimanche 4 janvier, en matinée à 4 heures et demie et en soirée à 8 heures et demie, spectacle extraordinaire.

Mme Liana d'Ast, chanteuse, diction et voix. — Les Defourny'e, chanteurs, transformistes et danseur. — Vercruysse, comique populaire excentrique. Succès, succès. — Pluela, fort ténor d'opéra. — Larmes et sourires, grand film d'art en deux parties, émouvant. — Bébé, fin limier, hilarant. — Manœuvres de la flotte autrichienne, documentaire. — Le chien du chapelier, comique et autres vues instructives et amusantes.

Lundi 5 janvier, en matinée à 4 heures et demie et en soirée à 8 heures et demie, même programme que le dimanche.

CASINO PALACE

50 bis, Grande-Rue, Roubaix

La plus belle, la plus vaste et la plus confortable salle de la région. — A proximité de tous les moyens de communication entre Lille, Roubaix, Tourcoing et leurs environs.

Programme des 4 et 5 janvier. Matinée à 4 heures et demie, soirée à 8 heures et demie.

Les Tokio's, acrobates japonais ; La Karème, danseuse à transformations ; Bernardo's, sphère ; Mme Dany Montho, diseuse ; M. Stern, comique-ventriloque ; la troupe José This, fantaisie vénitienne.

Prix des places :

Parterres : 1 franc ; galeries : 0 fr. 75 ; promenoir : 0 fr. 50.

Location ouverte chez M. Gras, 48, Grande-Rue. Téléphone 1085.

Dimanche, de 11 heures à 1 heure, apéritif-concert. Entrée libre.

Mardi et mercredi, à 3 heures et demie, séance de cinéma. Entrée libre.

Jeudi, à 3 heures et demie et à 8 heures et demie, séances de cinéma. Entrée libre.

THEATRE MUNICIPAL DE TOURCOING

Aujourd'hui, à 3 heures, avec le concours de Mlle Rose Elaée, du Théâtre de l'Apollo, « La Veuve Joyeuse ».

A 5 heures un quart, « La Chaste Suzanne ».

Lundi 5 janvier, à 8 heures un quart, « La Veuve Joyeuse ».

Service de voitures pour Roubaix et Mouscron.

Feuilleton du 4 Janvier 15

Orphelins d'Alsace

par Paul BERTNAY

— Et pourtant, dans l'état où elle est après, je vous assure, madame, que, moi, médecin, je n'ose pas prendre la responsabilité des conséquences que peut avoir la lecture de cette lettre...

— Attendez donc, docteur...

Après un moment de silence :

— Je crois, fit-elle, que je viens de trouver un moyen, — oh ! pas merveilleux, je l'avoue — de mesurer la douleur aux forces de la pauvre femme en ne lui faisant connaître qu'une partie de ce que peu à peu, ensuite, il faudra bien lui apprendre.

— Et ce moyen ?

Catherine s'agitait sur son lit en gémissant sourdement.

— Tenez... la voilà qui s'éveille... Je n'ai pas le temps de vous mettre au courant... Lisez, qui que je dise, disez comme moi, je vous prie.

Elle alla rapidement à la blessée.

— Eh bien, la nuit n'a pas été mauvaise ? — Vous avez pu vous dormir ?...

Sans répondre à cette question, Catherine revenant, du son réveil, à son idée fixe interrompait déjà :

— Et la lettre de Thérèse ?...

Mme de Morancey prêta d'attention ; puis, ne sachant trop comment, elle [illegible] la lettre de M. Lotz... Mais elle n'eut pas besoin que je l'arrête [illegible].

Catherine poussa un cri de désespoir :

— Les enfants sont morts !

Elle s'était soulevée en poussant un cri déchirant... L'atroce souffrance de sa blessure, cette épingle rougie qui semblait lui labourer les chairs, la rejeta pantelante sur son oreiller.

— Mais non... le notaire ne dit rien de semblable à cela...

Catherine rouvrit les yeux pour attacher son regard anxieux aux lèvres qui allaient lui apprendre quelque chose de ses chers petits.

— Que dit-il... par pitié !

— Il me confirme au contraire que, sur le champ de bataille d'Héricourt, pas plus qu'aux environs, du reste, on n'a trouvé aucun corps d'enfant.

— Mais ils sont donc perdus !...

— Ils ne sont pas encore retrouvés, mais certainement ils n'ont pas été atteints...

Et comme Catherine sanglotait en répétant :

— Mes pauvres petits !... mes pauvres petits !...

Mme de Morancey reprit bien vite, après avoir jeté un rapide regard au docteur :

— Allons ! des enfants ne se perdent pas comme cela... sans laisser de trace.

— Guillaume les a donc abandonnés !...

— Votre cousin, séparé d'eux par la bataille, n'a pu les retrouver, mais il est assurément qu'il emmènera par votre mère... Car, je vous le répète, il n'y a pas en d'autre femme que vous trouvée sur le champ de bataille...

... Songez donc, ajoutait-elle avec volubilité, comme pour le gêner du bruit de ses paroles, — songez donc que nous ne sommes qu'au lendemain de l'armistice... Votre mère n'osa pas sans doute encore revenir au pays... Elle ne sait à qui donner de ses nouvelles... Et, pendant ce temps-là, M. Lotz cherche de son côté... On vous retrouvera vos enfants, madame... et je souhaite que cette joie vous soit bientôt donnée pour vous faire supporter un autre chagrin.

— Ah ! quoi encore, mon Dieu !

— Une vive contrariété, pour mieux dire, mais enfin ce n'est qu'une conséquence tien ordinaire, bien banale de cette abominable guerre...

— Jean-Paul est blessé ?...

— Mais non... Vous allez... vous allez... Seulement Jean-Paul n'est trop exposé... et il a été fait prisonnier par les Allemands...

— Ah ! mon Dieu !...

— Heureusement que voilà l'armistice et la paix : les prisonniers vont revenir...

— Mais où est-il ?...

— Comme il n'a pas encore pu être interné dans une place forte, il est tout naturel qu'il n'ait pas encore eu le temps et les moyens d'écrire...

— Alors !... on ne sait pas où il est... on ne sait pas où sont les petits ?... Mais c'est affreux... c'est affreux !...

La pauvre créature pleurait de grosses larmes qui roulaient lentement sur ses joues fiévreuses...

Mme de Morancey, — comme ces acteurs qui finissent par croire à la réalité du personnage qu'ils représentent, — Mme de Morancey mettait maintenant toute sa conviction à lui montrer qu'il était impossible qu'elle ne retrouvât pas ses enfants.

... Quant à son mari, elle était dans la même cas que plus de deux cent mille mères, sœurs ou épouses, qui avaient un des leurs, — plusieurs même, — prisonniers en Allemagne...

Mais tout à coup, Catherine l'interrompant avec un instinctif sentiment de méfiance :

— Et c'est tout ce qu'elle dit, cette lettre de M. Lotz ?

— Mais oui... Il n'y a rien entre...

— Eh bien, lisez-la-moi...

— Voilà le moment critique, pensa la docteur, qui assistait silencieusement à cette scène lamentable, tantôt compatissant aux douleurs de Catherine, tantôt admirant les pieux mensonges que la charité inspirait à sa noble amie.

Mais, là encore, elle avait prévu la question et elle ne se laissait pas prendre en défaut.

— C'est que, ma pauvre dame, je ne l'ai pas, cette lettre...

— Ah ! vous voyez bien... il y a autre chose... que vous ne me dites pas... que vous ne voulez pas me dire...

— Oui, il y a autre chose ; il y a la signalement détaillé de vos enfants et de madame votre mère que monsieur Lutz m'a prié de communiquer aussitôt au commissaire de police de Dijon... Et comme j'estime que, pour de telles recherches, il ne faut pas perdre de temps, j'ai fait porter ce signalement, — et, par conséquent, la lettre — au commissariat de police... Vous voyez que ce n'est pas bien extraordinaire...

Elle disait cela d'un air si calme, si aisé, que Catherine sentit tout à coup s'apaiser ce soupçon qui, depuis un moment, lui mordait le cœur.

De la vraisemblance de ce dernier mensonge, elle conclut à la vérité de tout ce qu'on venait de lui faire croire et espérer...

Et puis n'était-elle pas déjà assez affreuse, l'affliction dont la bon Dieu l'avait frappée, sans qu'il la fît grandir encore... sans qu'il la rendît plus cruelle ?...

Son mari en Allemagne... Cela, à la rigueur, on pouvait s'en consoler... Au moins, à présent, ne risquait-il plus sa vie... D'ailleurs, il était fort, robuste, et la captivité, même le plus dure, ce n'était rien en regard de ce qui, depuis longtemps, supportait stoïquement, jour et nuit, le hardi partisan battant la campagne glacée, par un hiver — le plus terrible dont on ait gardé le mémoire.

Mais les petits ?... mais Georges ?...

On n'avait pas relevé leurs corps, soit... Ils avaient, avec leur grand'mère Gredel, échappé à la mitraille... Mais où étaient-ils ?...

Gredel n'avait pas d'argent... Et puis son cerveau était bien affaibli, à la pauvre vieille femme... Qu'avait-elle fait... où était-elle allée avec ces trois enfants... pourquoi n'avait-on pas encore de ses nouvelles ?...

Elle était donc bien loin... En Suisse peut-être...

Et si quelque accident lui était arrivé ?... Les enfants étaient incapables, eux, de se faire comprendre... Ah ! quel malheur, quel malheur !...

Et les larmes de la pauvre femme coulaient, coulaient toujours ; larmes de la mère qui, à cette heure, l'emportait sur l'épouse...

Larmes qui, cependant, par leur morne monotonie, engourdissaient sa douleur, en l'apaisant un peu...

La visite du docteur Raynaud était terminée.

Il avait longuement pansé celui qu'avec Mme de Morancey il appelait « l'officier » et qui, insensible à tout, même à la souffrance, s'abandonnait comme une masse inerte aux ciseaux, aux bistouris, et aux fers rouges au feu...

Maintenant, le châtelaine de la Baroche l'accompagnait le long de l'avenue qui conduit de l'orangerie à une des barrières du parc.

— Ah ! madame, si ce n'était pas aussi triste, comme je vous complimenterais de ce que nous appellerons, si vous voulez, votre diplomatie.

— Oui, docteur, fit-elle en souriant, je comprends. Il faut prononcer « diplomatie » et entendre « mensonge »... Pensez-vous que j'aie à me reprocher, celui-là ?

— Oh ! non, il ne vous sera pas compté comme un péché... Mais ce que je constatais, c'est que décidément... sur ce chapitre-là